



DÉCLARATION LIMINAIRE

DR CLERMONT-FERRAND

Formation Spécialisée de Service
12 octobre 2026

Monsieur le Président,

Avec presque 10 % de grévistes, la journée de grève du 29 septembre a redonné l'envie de se battre, pour nos salaires, pour le service public. Les agents de la surveillance, grâce au recours du SNAD devant le Conseil d'État, ont pu se mobiliser à nouveau et faire grève.

L'objet principal de notre réunion de ce jour est la présentation de l'étude d'impact du relogement du bureau, de la viticulture et de la BSI de Clermont-Ferrand dans un ensemble immobilier neuf.

Le besoin de relogement de ces services est indiscutable. Les locaux de la BSI n'étaient plus adaptés à l'effectif de la brigade. Les dysfonctionnements récurrents au bureau – que ce soit la climatisation, le chauffage, l'ascenseur, les fenêtres, l'étanchéité du toit-terrasse – affectaient les conditions de travail des agents depuis plusieurs années.

Les nouveaux locaux sont soumis aux dispositions en matière d'optimisation des espaces. Ceci réduit considérablement la superficie des bureaux par rapport à ce qui existe aujourd'hui au bureau et au service viticulture. Si chaque agent de ces deux services devrait encore disposer de son propre poste de travail, il n'en demeure pas moins que la promiscuité peut créer des tensions interpersonnelles.

L'implantation de l'immeuble se situe dans une zone artisanale encore peu développée à ce jour. Bien que la distance séparant les anciens locaux des nouveaux ne soit que de quelques kilomètres, cette particularité n'est pas à négliger en termes d'impact pour les agents. Dans cette zone en cours d'évolution, les modalités de déplacement pour accéder au site seront plus difficiles pour les agents qui envisageraient de venir en train, en bus ou en vélo. L'offre de restauration s'en trouve beaucoup plus restreinte.

La CGT espère qu'une date pour une visite de site par une délégation de la formation spécialisée de service sera prochainement programmée pour visiter les lieux, échanger avec les agents et voir quels seront les sujets santé sécurité et conditions de travail où elle pourra apporter sa contribution.